LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260710-CC_2026_157-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 7 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi sept juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du premier juillet deux mil vingt-six.

Présents : Xavier HAMON, Olivier ALLAIN, Julien KEROMEST, François HINDRÉ, Éric LE BOUDEC, Sandrine TOULOUZE, Mickaël DABET, Marc GUILLAUME, Alain LEGLATIN, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Martine VALLÉE, Hervé LE DOUCEN, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Arlette HINGANT, Isabelle ERMEL, Yvon PERRIN, Cyril CONAN, Marie-Hélène GANNAT, Marcel PICHOT, Evelyne BOSCHER, Philippe PRESSE, Gaëlle HENO, Jean-Michel SCOUARNEC, Gaëlle GOUEROU, Jean-Luc BLANCHARD, Isabelle MACE, Lucas CLEMENT, Isabelle GORÉ CHAPEL, Magalie LAUNAY, Hervé MORIN, Virginie LEMOINE, Philippe JOSSÉ, Ronan FERNANDEZ, Nolwenn LE MÉE, Aurélie HERVÉ, Jean-Luc COLLEU, Laurence LUCAS, Sébastien QUINIO, Christelle JOUET, Dominique LE LUDUEC, Georges LE FRANC, Laurent NEVO, Damien DEFFONTAINES, Patrice ALLENO, Maryline JAOUEN, Anne-Laure DUEDAL, Evelyne GASPAILLARD, Aurélie MADIGAND, Gérard MATHECADE, Nicolas TOUDIC ;

Absents excusés : Gérard DABOUDET, Yohann HERVO (pouvoir à Nicolas TOUDIC), Jean-Louis MARTIGNÉ, Mickaël LEVEAU, Fabrice TREHOREL, Jean-Yves MOY, Martine POULAILLON (pouvoir à Isabelle ERMEL), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Rodolphe LE BRETON (pouvoir à Jean-Michel SCOUARNEC), Odile LE STRAT, Laurence AKOSSI, Fabrice HENRY, Pascal BAZIN, Delphine BEUREL, (pouvoir à Philippe JOSSÉ), Paul ETTOUATI, Laurent BERTHO, Gilles HELLARD (pouvoir à Xavier HAMON), Brigitte JEGLOT (pouvoir à Gérard MATHECADE) ;

Secrétaire de séance : Isabelle GORÉ CHAPEL.

CC_2026_157 DÉLIBÉRATION PORTANT CRÉATION ET SUPPRESSION D'EMPLOI_MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS_SUITE RÉUSSITE CONCOURS

En application de l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique (CGFP), les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité territoriale. Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services en mentionnant sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité territoriale à recruter.

COMPTE TENU du niveau de responsabilité lié au poste de coordinatrice du pôle de proximité, qui comprend l'organisation du pôle, l'encadrement des équipes affectés sur cette antenne, la participation aux projets déployés sur ce bassin de vie mais également l'accompagnement et le conseil aux élus de ce territoire sur des projets spécifiques.

TENANT COMPTE de la modification de l'organisation du suivi des contrats d'assurances du CIAS et de Loudéac Communauté et le transfert de la responsabilité de la gestion liée sur l'emploi de coordinatrice du pôle de proximité ;

CONSIDERANT la réussite au concours interne de rédacteur principal de 2ème classe et l'évolution de la fiche de poste sur l'emploi de coordination du pôle de proximité ;

VU la délibération n° CC_2026_43, en date du 3 mars 2026, portant présentation et validation du tableau des emplois et des effectifs ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. D'accepter la suppression d'un poste sur le grade de rédacteur à temps plein sur le poste de coordinatrice du pôle de proximité de Merdrignac à compter du 1er août 2026 ;
2. De créer un poste de rédacteur principal de 2ème classe à temps plein à compter du 7 juillet 2026 et de modifier en conséquence le tableau des emplois et des effectifs ;

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260710-CC_2026_157-DE

3. D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à ces décisions ;
4. D'inscrire les crédits sur le budget général.

Exercice :	69	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	51	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	07		
Pour :	58	Loudéac, le 7 juillet 2026	
Contre :	00	Le Président	La secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Isabelle GORÉ CHAPEL

Signature numérique de Xavier HAMON
Date : 2026.07.10 09:19:38 +02'00'

Signature numérique de Isabelle GORE
Date : 2026.07.10 11:16:16 +02'00'

Acte certifié exécutoire par : - Envoi en Préfecture et affichage électronique le 10 juillet 2026